BAC PRO Accompagnement soins et services à la personne

Mis à jour le 3 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro en alternance se prépare après une seconde professionnelle métiers de la santé et l'aide à la personne. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE
En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale. Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels. L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

Contenu

Activités professionnelles : Accueil, Communication avec la personne-sa famille-son entourage, Traitement des informations, Animation et/ou participation aux réunions de travail, Gestion des activités, Participation à la gestion d'une équipe restreinte, Participation à la formation et à l'encadrement de stagiaires, Accueil des nouveaux agents-des bénévoles, Participation au contrôle et à la gestion qualité, Gestion des stocks et des matériels, Maintien de l'hygiène des locaux-des équipements et des matériels, Participation à l'élaboration de projet individualisé, Réalisation d'activités liées à l'hygiène-au confort de la personne et à la sécurisation, Conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, Surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne, Préparation de collations, Distribution de repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas, Éducation à la santé.

Connaissances générales et techniques associées : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique, Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Éducation physique et sportive, Langue vivante, Arts appliqués et Cultures artistiques, Prévention-Santé-Environnement, Économie-Droit, Économie-Gestion. Nutrition, Alimentation, Services à l'usager, Ergonomie et soins, Animation, Éducation à la santé, Sciences médico-sociales.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.
La Seconde se déroule entièrement au lycée, la Première et la Terminale en apprentissage.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

BAC PRO Accompagnement soins et services à la personne

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :
U11 : Mathématiques
U12 : Physique-Chimie
U4 : Langue vivante
U2 : Conception d'action(s) d'éducation à la santé
U51 : Français
U31 : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
U32 : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité
U33 : Travail et communication en équipe pluri professionnelle
U34 : Économie-Gestion
U35 : Prévention-Santé-Environnement
U52 : Histoire-géographie et enseignement moral et civique
U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
U7 : Éducation physique et sportive
Unités facultatives : Langue vivante, Mobilité

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP37231
- Code diplôme : 40033007

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce diplôme pourra exercer en tant qu'assistant en santé et soin communautaire, responsable hébergement, accompagnant de personnes fragilisées ou de personnes handicapées, responsable de petites unités en domicile collectif, intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en BTS économie sociale familiale.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

BAC PRO Accompagnement soins et services à la personne

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031